

Mode de Calcul

Posté par Fuwy@fun - 27/02/17 à 15:02

Mode de calcul du classement officiel des clubs

Le principe de base est le système Elo (création de Arpad Elo) mis en place depuis 1960 par la Fédération Américaine et depuis 1970 par la fédération internationale d'Echecs (FIDE).

Il est utilisé à l'origine pour comparer les niveaux relatifs des joueurs de jeux à deux joueurs, mais a depuis été adapté pour plus de participants par différentes organisations.

Les principes

- Le classement est basé sur les compétitions du C.N.E.C.
- C'est un classement permanent : le niveau du club évolue dans le temps en fonction de ses performances.
- L'ensemble des résultats du C.N.E.C. 2013 a été pris en compte pour créer ce classement, ainsi que les résultats du C.N.E.C. 2012 disponibles.
- Chaque club intègre le classement lors de sa première participation à une étape du C.N.E.C. Il commence avec un niveau de 10 000 Points CdC (PCdC)
- Lors de chaque étape de C.N.E.C., chaque club participant dépense un pourcentage de points dépendants de l'étape :
 - Etape de poule qualifiant pour une finale non nationale : 10 %
 - Etape de poule qualifiant pour la finale nationale : 15 % (pas au C.N.E.C. 2013)
 - Etape de finale non nationale : 20 %
 - Etape de finale nationale : 35 % pour les participants et 2% pour les autres.
- La somme des points misés constitue le pactole que les participants vont se répartir en fonction de leurs résultats.
- La répartition du pactole se fait proportionnellement aux points marqués lors de l'étape (écart entre le nombre de points marqués et la moitié du nombre de points marqués par le dernier club de l'étape).
- A chaque fin de semestre, tous les clubs ayant un niveau de plus de 10 000 PCdC perdent 5% de leur écart à 10 000 PCdC et tous les clubs ayant un niveau inférieur à 10 000 PCdC gagnent 5% de leur écart à 10 000 PCdC. Ce calcul semestriel ramène petit à petit les clubs qui ne jouent pas au niveau de clubs qui débutent.
- Une fois le calcul effectué, les clubs ayant fait l'objet d'absences lors des étapes C.N.E.C. de la dernière année perdent 10% de leurs points par étape manquée. Ces points ne sont pas réellement perdus mais ils affectent le classement du club pendant une année.

Les formules

Formule lors d'une étape

$$\text{PCdC} = \text{PCdCtemp} + (\text{PtsEtape} - \text{PtsEtapeMin}/2) / (\text{TotalEtape} - \text{NbClubsEtape} * \text{PtsEtapeMin}/2) * \text{Pactole}$$

$$\text{PCdCtemp} = \text{PCdC0} - \text{PCdC0} * X\%$$

PCdC : nouveau PCdC du Club

PCdCtemp= PCdC temporaire du club (entre le début et la fin de l'étape)

PCdC0 : ancien PCdC du Club

X : coefficient de l'étape (de 10 à 35 %)

PtsEtape : points du club lors de l'étape

PtsEtapeMin : points du dernier club lors de l'étape

TotalEtape : somme des points de tous les clubs lors de l'étape

NbClubsEtape : nombre de clubs participant à l'étape

Pactole : somme des PCdC temporaires de tous les clubs participant à l'étape

Formule semestrielle

$$\text{PCdC} = \text{PCdC0} - (\text{PCdC0} - 10\,000) / 20$$

PCdC : nouveau PCdC du Club

PCdC0 : ancien PCdC du Club

Source : <http://leclubdesclubs.org/index.php/competitions/classement-officiel/secondaire-mode-de-calcul>

=====